**Coproduire la ville durable. Vers de nouvelles régulations de l’action collective ?**

Nadia Arab, Ecole d'Urbanisme de Paris et Lab'Urba/UPEC

Marco Cremaschi, Cycle d'Urbanisme et CEE de Sciences Po

La transition des villes vers un (re)développement urbain durable est devenue un enjeu autant qu’une énigme remettant en cause les pratiques de la transformation urbaine. Transformer un parking en forêt urbaine au cœur d’une zone dense métropolitaine, reconvertir des bureaux en logements, réaménager des espaces publics au service de la santé publique, intégrer enjeux énergétiques et renouvellement urbain… Toutes ces activités questionnent la planification stratégique et règlementaire, posent des problèmes techniques majeurs, de stratégie budgétaire, d’intégration avec d’autres opérations et à différentes échelles…

Les tissus urbanisés, dans leur typologie, leur forme, leur organisation sont le résultat d’un processus d’action collective, c’est-à-dire à plusieurs. L’affaire n’a rien de nouveau. Pour autant le renouvellement des modalités de production de la ville compte parmi les éléments de discours les plus vifs, en particulier du point de vue de l’action collective qui coproduit la ville. L’action collective qui (re)fait (avec) l’existant et intègre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, doit prendre des formes renouvelées. L’habitant et plus largement l’usager, le propriétaire d’un commerce vacant, la foncière investisseur d’un immeuble de bureaux à restructurer, l’ingénieur écologue ou l’ingénieur forestier, l’entreprise publique aménageur sans maîtrise foncière, … sont confrontés au défi de leurs coopérations. Le pari est aussi de réduire l’incertitude associée à des procès longs et compliqués et de donner forme à des problèmes mal perçus réveillant connaissances et capacités autrement latentes. La décision se complexifie encore et cela dans un contexte où le système politique se déploie à plusieurs niveaux et où les risques environnementaux et économiques démultiplient l’incertitude politique. Par dimension politique nous n’entendons pas forcément la compétition partisane et électorale qui influence évidemment le long terme ; mais les conflits et les modalités des accords, des échanges, des négociations qui organisent la coopération et plus largement l’action collective, et façonnent les problèmes autant que les outils de l’aménagement en transition.

Le séminaire « Coproduire la ville durable. Vers de nouvelles régulations de l’action collective ? » part de ces constats et questions. Le projet scientifique est d’explorer, d’une part, cette action collective et sa régulation à l’heure du réaménagement durable des espaces ; d’interroger, d’autre part, les cadres théoriques et méthodologiques pour les saisir.

Certaines questions pourraient faire l'objet d'une analyse plus spécifique :

* Qui sont les acteurs de cette transition, comment s’associent-ils et trouvent-ils un accord, comment adoptent-ils de nouvelles pratiques, comment apprennent-ils de nouvelles manières de faire ? quels sont les problèmes de construction et de conduite de ces actions collectives ?
* Quelles sont les coopérations qui s’organisent, entre quels acteurs ?
* Comment cela se traduit sur l’action collective de coproduction de la ville (Design urbain, ingénieries, montages opérationnels, financiers et/ou juridiques, configurations d’acteurs…) ?
* Quels instruments aident à régler interactions et interdépendances (des normes, un dispositif opérationnel, un cadre contractuel, les modèles, paradigmes et autres formes de références, un coordinateur, un plan guide, un document de planification, un comité de pilotage… ?), localement construits à l’occasion de tel projet de transformation et/ou puisés dans des cadres supra locaux et réinterprétés.
* La transition vers le développement durable, marque-t-elle un retour au long terme, à un nouvel aménagement ? Emmène-t-elle à repenser l’adaptation des pratiques ? Et comment concilier l’aspiration légitime mais difficile au long terme avec la conception in situ de politiques et des projets toujours plus spécifiques ?
* Comment ces analyses interpellent-elles les cadres théoriques de la régulation et de la coproduction à l’aune du réaménagement durable et quels enseignements en tirer sur les ressorts et mécanismes de la coproduction de la ville durable.

Le séminaire s'adresse aux chercheurs, doctorants et professionnels de l'aménagement, de l’urbanisme et de l’immobilier et s'organise en demi journées de discussions autour d'études de cas et de réflexions théoriques. Le point de départ théorique proposé ici sera partagé lors de ces journées et affiné à travers la présentation de recherches empiriques prenant en compte la manière dont la régulation est réinventée, mise en pratique et vécue par les acteurs.